

NN 09-2023 • 26 JUIN

AG BPCE Mutuelle 2023

Une mutuelle solidaire dans un environnement difficile !

Ce moment privilégié d'échanges entre délégués et membres du Conseil d'administration a non seulement permis de rappeler les éléments phares de l'année 2022, mais aussi de tracer la stratégie et les actions pour l'année 2023.

■ Une gestion rigoureuse payante

Malgré un contexte économique difficile lié à une inflation galopante et une augmentation forte des dépenses de santé, la bonne santé financière de notre mutuelle a été rappelée. C'est le fruit d'une gestion quotidienne des plus rigoureuses.

■ Solidarité envers les adhérents

BPCE Mutuelle aura encore une fois démontré sa capacité à faire preuve de solidarité auprès de ses adhérents en prenant en charge une partie des augmentations de cotisations. C'est au total 2,6 millions d'euros qui ont ainsi été « injectés » au bénéfice des salariés et des retraités.

■ Certification AFNOR Relation client

L'Assemblée générale a également pu se féliciter de voir BPCE Mutuelle renouvelée dans sa certification AFNOR Relation client. Elle reste, à ce jour, la seule complémentaire santé à avoir obtenu cette certification. Cela se traduit par une hausse de la satisfaction des adhérents pour la 3^{ème} année consécutive avec 84% de satisfaction.

■ Une sur-complémentaire maison

Autre bonne nouvelle avec l'annonce de l'arrivée d'une nouvelle sur-complémentaire qui devrait être proposée aux adhérents actifs et retraités à l'automne. Plus d'informations sur cette nouvelle offre de couverture santé d'ici quelques semaines.

■ Renouvellement partiel du CA

Cette AG a également permis le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration.

Les élus sortants présentés par le Syndicat Unifié-Unsa ont été brillamment réélus : Sandra WAGNER-MICHEL (CECAZ), François-Xavier JOLICARD (CELA), Hervé TILLARD (CEGEE).

Le Conseil d'administration est donc en place pour perpétuer les valeurs de solidarité au service des salariés et retraités du Groupe.

■ Confiance renouvelée au président

Le nouveau CA, une fois installé, a renouvelé toute sa confiance à Herve TILLARD, à la tête de notre mutuelle depuis 2009, réélu à l'unanimité.

La gestion rigoureuse prônée de longue date par les administrateurs Syndicat Unifié-Unsa au Conseil d'administration, régulièrement contestée par certains, s'avère aujourd'hui payante. Dans un contexte économique compliqué, notre mutuelle est en effet en mesure de faire preuve de solidarité envers ses adhérents en soulageant le poids des cotisations 2023 de 2,6 millions d'euros !

Le billet d'Hervé TILLARD - À QUOI JOUE LE GOUVERNEMENT ?

Le gouvernement vient de décider unilatéralement de transférer plus de 600 millions d'euros de dépenses de la Sécurité sociale vers les mutuelles ! Le pire est de faire croire que cette décision n'impactera pas le porte-monnaie des Français. Contrairement au budget de la SS, celui des complémentaires Santé ne peut être en déficit. 600 millions d'euros supplémentaires à leur charge et donc des Français ! Le tout, dans un contexte de hausse très fortes des dépenses de santé ces deux dernières années...

C'est donc à la fois dans ce contexte inédit, délicat et économiquement instable que le Conseil d'administration de BPCE Mutuelle va devoir piloter les équilibres des contrats. Pour autant, nous n'entendons pas baisser les bras et nous continuerons à travailler au service des salariés et retraités du Groupe en portant haut les valeurs de solidarité et d'innovation historiques de notre mutuelle !